

Maintenant que vous avez lu le livret sur le Programme de prévention de la grossesse du fabricant de MINT-ACITRETIN à l'intention des patients et que vous avez parlé avec votre médecin de MINT-ACITRETIN et de ses risques, veuillez utiliser cet exercice d'auto-évaluation pour vérifier votre compréhension de certains des points les plus importants avant de signer le formulaire de consentement éclairé.

AUTO-ÉVALUATION À L'INTENTION DES PATIENTES

Veillez choisir la meilleure réponse pour chacune des huit questions suivantes

- 1** Il est très important de prévenir la grossesse lors du traitement par MINT-ACITRETIN parce que :
 - a. MINT-ACITRETIN peut interférer avec d'autres médicaments sur ordonnance ou traitements que vous prenez
 - b. MINT-ACITRETIN peut causer des anomalies congénitales
 - c. Votre psoriasis peut s'aggraver après une grossesse
 - d. Aucune de ces réponses

- 2** Avant de commencer le traitement par MINT-ACITRETIN, il est important que je ne sois pas enceinte et je n'aie pas l'intention de le devenir, mon médecin va donc demander que :
 - a. je n'aie pas de rapports sexuels avec mon partenaire pendant un mois
 - b. je me procure un test de grossesse à domicile pour voir si je suis enceinte
 - c. je subisse deux tests de grossesse effectués dans un laboratoire et dont les résultats doivent être négatifs (indiquant que je ne suis pas enceinte), le dernier test négatif ne devant être réalisé tout au plus trois jours avant de commencer la prise de MINT-ACITRETIN
 - d. de lui dire que j'utilise une méthode de contraception

- 3** Lors de mon traitement par MINT-ACITRETIN, il faudra que je commence à utiliser deux méthodes efficaces de contraception :
 - a. au moins un mois avec de débiter le traitement par MINT-ACITRETIN
 - b. dès que je commence la prise de MINT-ACITRETIN
 - c. seulement lorsque j'ai des rapports sexuels
 - d. après la fin de mes règles

- 4** Je dois continuer à utiliser deux méthodes efficaces de contraception :
 - a. jusqu'à ce que mon psoriasis disparaisse
 - b. pendant un an après avoir arrêté MINT-ACITRETIN
 - c. pendant deux ans après avoir arrêté MINT-ACITRETIN
 - d. pendant trois ans après avoir arrêté MINT-ACITRETIN

- 5** Il est important d'éviter de consommer des boissons alcooliques durant le traitement par MINT-ACITRETIN et pendant deux mois après avoir arrêté le traitement par MINT-ACITRETIN parce que :
 - a. l'alcool va aggraver mon psoriasis
 - b. l'alcool peut transformer MINT-ACITRETIN en une autre substance, appelée étrétinate, qui va séjourner dans mon corps encore plus longtemps que le MINT-ACITRETIN. Cette substance, l'étrétinate, provoque aussi des malformations congénitales
 - c. l'alcool va interférer avec MINT-ACITRETIN de sorte que le médicament pourra devenir inefficace
 - d. la prise de MINT-ACITRETIN en même temps que de l'alcool va me rendre malade

- 6** Je ne pourrai pas donner du sang pendant que je prends MINT-ACITRETIN, ni pendant les 3 années qui suivront l'arrêt de mon traitement par MINT-ACITRETIN parce que :
 - a. je vais avoir un faible nombre de globules sanguins et me sentir faible
 - b. ça va aggraver mon psoriasis
 - c. s'il est transfusé à une femme enceinte, mon sang pourrait causer des malformations congénitales
 - d. Aucun des énoncés ci-dessus

- 7** Vrai ou faux? (encerclez une réponse) V F
Soyez fidèle à tout rendez-vous que vous donne votre médecin car il est important que votre médecin vous examine régulièrement, de préférence chaque mois, durant votre traitement par MINT-ACITRETIN. Les analyses de sang et les autres tests que votre médecin ordonnera lui permettront de vérifier votre réponse à MINT-ACITRETIN. Les rendez-vous chez votre médecin sont aussi pour vous une bonne occasion de discuter de toute préoccupation que vous pourriez avoir.

- 8** Vrai ou faux? (encerclez une réponse) V F
Éviter une grossesse pendant le traitement et pendant trois ans après la prise de MINT-ACITRETIN est également ma responsabilité, celle de mon partenaire sexuel et celle mon médecin.

RÉPONSES

1 b est la bonne réponse

Bien que a et c soient toutes les deux vraies, la raison pour laquelle il faut prévenir toute grossesse est que MINT-ACITRETIN peut causer des anomalies congénitales, y compris de graves anomalies. MINT-ACITRETIN séjourne longtemps dans votre corps, c'est pourquoi vous ne devez pas devenir enceinte pendant au moins 3 ans après l'arrêt du traitement par MINT-ACITRETIN. Si vous prévoyez devenir enceinte, vous ne devriez PAS prendre MINT-ACITRETIN.

2 c est la bonne réponse

Il est important de vous assurer que vous n'êtes pas enceinte parce que MINT-ACITRETIN pourrait nuire au fœtus. Votre médecin doit être certain que vous n'êtes pas enceinte en veillant à ce que les deux tests de grossesse que vous devez subir confirment que vous n'êtes pas enceinte.

3 a est la bonne réponse

Il est important de vous assurer que vous avez fait les bons choix de mesures contraceptives pour vous, que vous êtes à l'aise avec ces mesures et que vous comprenez comment les utiliser correctement. Si vous et votre médecin avez décidé que MINT-ACITRETIN est le traitement qui convient dans votre cas, il est alors nécessaire que vous commenciez à utiliser simultanément deux méthodes de contraception au moins 1 mois avant d'entreprendre le traitement par MINT-ACITRETIN afin de réduire au minimum le risque de grossesse.

4 d est la bonne réponse

Étant donné que MINT-ACITRETIN séjourne longtemps dans l'organisme après en avoir arrêté la prise, le risque de malformations congénitales demeure et c'est pourquoi vous ne devez pas devenir enceinte pendant au moins les 3 années suivant l'arrêt de MINT-ACITRETIN.

5 b est la bonne réponse

Il est important d'éviter l'alcool pendant que vous prenez MINT-ACITRETIN et jusqu'à 2 mois après l'arrêt de MINT-ACITRETIN parce que l'alcool peut transformer MINT-ACITRETIN en une autre substance laquelle peut, non seulement, causer des malformations congénitales, mais aussi, séjourner dans votre corps pendant encore plus longtemps que MINT-ACITRETIN.

6 c est la bonne réponse

L'étrétinate est une substance qui peut se former à partir de MINT-ACITRETIN et qui peut demeurer présente dans votre corps pendant un maximum de trois ans suivant l'arrêt de votre traitement par MINT-ACITRETIN. Vous devez aussi éviter de donner du sang au cours des trois années qui suivent l'arrêt de votre traitement par MINT-ACITRETIN.

7 V est la bonne réponse

Lors du traitement par MINT-ACITRETIN, il est important de discuter de votre état général de santé avec votre médecin et de l'informer de tous les effets secondaires que vous pouvez éprouver, car ils peuvent être liés à votre médicament.

8 F est la bonne réponse

Seule vous êtes vraiment en mesure d'éviter toute grossesse. Même si votre médecin vous fournit l'information voulue, qu'il vous dirige vers les spécialistes conseils nécessaires et qu'il vous encourage à prendre les bonnes décisions, et même si la coopération et le soutien de votre partenaire en matière de mesures contraceptives sont essentiels, la réussite de ces mesures de contraception, autant pendant qu'après le traitement par MINT-ACITRETIN, relève de votre entière responsabilité.

RÉSULTATS

Avez-vous obtenu une bonne réponse aux 8 questions? Si vous avez obtenu une mauvaise réponse, veuillez examiner de nouveau la brochure pour vous assurer de bien comprendre. Il est important que vous discutiez des questions ou des préoccupations que vous pouvez avoir avec votre médecin avant de commencer le traitement par MINT-ACITRETIN. Si vous n'êtes pas en mesure de respecter le programme de prévention de la grossesse ou si vous n'êtes pas disposée à le faire, vous devriez alors discuter d'autres solutions avec votre médecin.